

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

**MENTION « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ETRANGÈRES ET RÉGIONALES »**

Parcours : Études anglophones

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Master 2

Parcours : Anglais

LIVRET 2026 – 2027

SOMMAIRE

Calendrier universitaire	4
Stage Master 1-2 Études anglophones, semestres 2-3	5
Mention LLCER, Parcours Études Anglophones	7
Mention MEEF second degré, Parcours Anglais	25
Mention Traduction et Interprétation, Parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT)	34

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant·es sont invité·es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (My UJM).

CALENDRIER RÉUNIONS DE RENTRÉE

Les réunions de rentrée permettent de diffuser les emplois du temps, qui sont également consultables sur MyUJM.

Les plans des campus sont disponibles sur le site internet de l'université :

[Accueil - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](http://Accueil - Université Jean Monnet (univ-st-etienne.fr))

Réunion Pix + Certification en langues + Insertion professionnelle à 13h en Pap_A011

Réunion de rentrée **Master études anglophones**
le jeudi 3 septembre 2026 à 15h00 en Pap_A 133

Réunion de rentrée **Master 2 Meef anglais**
le jeudi 3 septembre 2026 à 16h00 en Pap_A 133

Réunion de rentrée **Option MRT**
le jeudi 3 septembre 2026 à 17h00 en Pap_B 317

Merci de vérifier d'éventuels changements sur le site de la faculté ALL, rubrique actualités

Début des cours : le 07 septembre 2026

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Semestres impairs :

Cours du lundi 07 septembre au samedi 05 décembre 2026 (12 semaines).

Rattrapage des cours du 07 décembre au 12 décembre 2026

Examens terminaux session une du 04 janvier au 15 janvier 2027

Semestres pairs :

Cours du lundi 18 janvier au samedi 17 avril 2027 (12 semaines).

Rattrapage des cours du 26 avril au 30 avril 2027

Examens terminaux session une du 10 mai au 21 mai 2027

La deuxième session (rattrapage) des examens terminaux des semestres pairs et impairs se déroulera du 21 juin au 30 juin 2027

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du 26 octobre au 01 novembre 2026

Noël : du 21 décembre 2026 au 03 janvier 2027

Hiver : du 22 février au 28 février 2027

Printemps : du 19 avril au 25 avril 2027

Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 3

Étudiant·es à l'UJM M1 Études anglophones en semestre 2 et M2 Études anglophones en semestre 3

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures /maximum 50 heures d'observation de classe ou de participation à la classe/

Dates du stage massé :

Pour les M1 : semaines 13 et 14 du semestre 2 : du 26/04/27 au 07/05/27

Pour les M2 : semaines 13 et 14 du semestre 3 : du 07/12/26 au 18/12/26

Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, Éducation Nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant·e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors Éducation Nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de celle-ci pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant·e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référente/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'Éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant·e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).

- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).
-

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant·e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par son/sa référent·e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

Le stage ne peut débuter sans signature de la convention (à trouver sur le site de l'UJM).

Étudiant·es M1/M2 à l'étranger en semestre 2/3

(Les étudiant·es en cursus à l'étranger pour les 2 semestres n'effectuent pas de stage)

Pour le stage, l'étudiant·e à l'étranger lors du semestre 2 de M1 et semestre 1 du M2 se voit offrir le choix suivant :

- **Effectuer son stage** de 2 semaines (ou 70 heures) sur place selon les modalités indiquées dans le livret de Master Domaine ALL et remettre un rapport d'environ 15 pages minimum.
-
- **OU**
-
- **Rédiger un rapport sur son séjour à l'étranger.**

L'étudiant·e indiquera à son/sa directeur/directrice de recherche le choix qu'il a fait et lui remettra le rapport dans les délais impartis par ce/cette dernier·ère.

Évaluation pour le second choix : rapport sur le séjour à l'étranger d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

- Présentation du lieu de séjour (4 points)
- Description des cours suivis (objectifs, contenus) (4 points)
- Spécificités de cette formation et comparaison avec une formation française (6 points)
- Analyse : intérêt de cette expérience pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant·e (6 points)
- La langue de rédaction sera celle du pays d'accueil si elle correspond au cursus universitaire initial de l'étudiant·e, dans les autres cas, ce sera le français.

Le travail doit être rédigé et original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution d'accueil.

Mention LLCER, Études Anglophones

Responsable pédagogique : Floriane Reviron-Piégay, floriane.reviron.piegay@univ-st-etienne.fr

Référente scolarité des Masters, faculté ALL : Nassima Nouar, 04.77.42.13.31
all-scolarité-meef@univ-st-etienne.fr

Le parcours Études anglophones de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois Unités d'enseignement principales (Recherche, Langue et Culture) et offre la possibilité de choisir, en Master 1, entre l'Unité d'Enseignement Langue et l'Unité d'Enseignement Langue Option Traduction.

Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'Université Jean Monnet avec l'option Traduction, pourront, s'ils ou elles le souhaitent, candidater pour entrer en Master 2 MRT l'année suivante : dans ce cas, ils ou elles devront déposer un dossier de candidature sur le site de l'UJM à partir du mois d'avril (procédure dématérialisée E-candidat). Une attention particulière sera accordée aux résultats obtenus à l'UE option Traduction.

Année 1

Objectifs de la formation

- Consolidation des connaissances et des compétences de la discipline.
- Approfondissement des connaissances de la spécialité choisie.
- Initiation au travail de recherche.
- Maîtrise des outils théoriques et de la méthodologie.
- Projet de mémoire en M1 (bibliographie, plan et problématique : 10 pages minimum). Mémoire d'environ 100 pages en M2 (police 12, interligne 1,5, normes de présentation MLA), soutenance en M2.

La langue de rédaction du mémoire est l'anglais et la langue de soutenance le français.

L'étudiant·e doit convenir le plus rapidement possible d'un sujet de mémoire avec un·e enseignant·e du département d'études anglophones dans la spécialité choisie : linguistique (dont traduction), littérature GB, US ou Commonwealth, civilisation GB, US ou Commonwealth. Il revient à l'étudiant·e de prendre régulièrement contact avec son directeur/sa directrice de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur/la directrice de mémoire reste seul(e) habilité(e) à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date soutenance et un jury en fin d'année de Master 2.

Débouchés et poursuites d'études

Agrégation.

Poursuite en Master 2 Études anglophones.

Candidature au Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction (*cf.* pages consacrées à cette formation à la fin du présent livret).

Cas de dispense

Master mention LLCER :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiant·es titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ECTS en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiant·es titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiant·es qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

Débouchés et poursuite d'études

Inscription en Doctorat ; inscription à l'agrégation.

Les étudiant·es qui relèvent du régime dit "bloqué" doivent le préciser obligatoirement lors de leur inscription pédagogique (un justificatif doit être remis au service de la scolarité qui autorise ou non ce régime). L'inscription sous ce régime leur permet ainsi de passer les examens terminaux.

Il est également indispensable que ces mêmes étudiant·es prennent contact au début du semestre (semaine 1 ou avant) avec chaque enseignant·e assurant un cours qui les concerne.

L'étudiant·e qui ne se sera pas inscrit officiellement en régime dit « bloqué » ne pourra pas se présenter aux examens terminaux.

Cas particulier des étudiant·es (e)s qui travaillent à l'étranger :

Les étudiant·es qui travaillent à l'étranger (comme assistant·es par exemple) sont autorisé·es à s'inscrire en

Études anglophones mais ne peuvent en aucun cas passer à distance des examens qui exigent la présence des étudiant·es en France. Les enseignements qui peuvent se faire à distance sont spécifiés sur le livret de l'étudiant·e par la mention "devoir maison".

Pour les autres cours, c'est l'évaluation en contrôle terminal qui s'applique.

Une activité salariée est incompatible avec une inscription en M2 MEEF.

Pour les soutenances des mémoires de Master 2 MEEF et EA, le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée. Le secrétariat du Master indiquera en début d'année universitaire les dates limites de soutenances (en juin pour le Master MEEF, en septembre pour le Master EA).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Ressources et méthodologie recherche1		12	Facsimilé maison	Facsimilé maison	Facsimilé maison	4	1
Méthodologie disciplinaire 1		18	Terminal 5h	Terminal 5h	Terminal 5h	2	1

Les blocs 2a et 2b sont au choix. Les étudiants qui veulent pouvoir rejoindre le MASTER 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction en M2 doivent choisir le Bloc 2b : voir les informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 16	Coef. 2
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Approfondissement en linguistique 1	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Phonologie	2	10	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	1 écrit/oral 2h	4	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b * Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 16	Coef. 2
Version 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Thème 1 (cours mutualisé avec MRT)		18	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	4	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuves écrites	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	2	1
Traduction orale- Interprétation (cours MRT)		15	Épreuves orales	Épreuve orale	Épreuve orale	2	1
TAO-1 (cours MRT)		18	Épreuves techniques	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
Bloc 3 Culture 2 cours sur 3 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Séminaire de recherche Littérature britannique	12		Un travail écrit	Un travail écrit	Un travail écrit	4	1
Séminaire de recherche Littérature Commonwealth	12		Un travail écrit	Un travail écrit	Un travail écrit	4	1
Séminaire de recherche Civilisation nord- américaine	12		Un travail écrit	Un travail écrit	Un travail écrit	4	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 7	Coef. 2
Étape du mémoire			Problématique/pl an/bibliographie selon normes notés par directeur/directric e de recherche	<i>idem</i>	<i>idem</i>	4	1
Méthodologie disciplinaire 2		12	1 terminal 5h	1 écrit 5h	1 écrit 5h	3	1

Les blocs 2a et 2b sont au choix. Les étudiants qui veulent pouvoir rejoindre le MASTER 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction en M2 doivent choisir le Bloc 2b : voir les informations en fin de livret dans la partie consacrée au Master MRT.

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2a Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Approfondissement en Linguistique 2	9	9	1 écrit 2h	1 écrit 2h	1 écrit 2h	3	1
ou Histoire de la langue anglaise	2	10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2b Savoirs linguistiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
Version 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Thème 2 (cours mutualisé avec MRT)		12	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	1 écrit 2 h	3	1
Traduction écrite- Traduction spécialisée (cours MRT)		15	Épreuve écrite	Épreuve écrite 1h	Épreuve écrite 1h	1	1
Traduction orale- Interprétation		12	Épreuve orale	Épreuve orale	Épreuve orale	1	1
TAO-2		12	Épreuve technique	Épreuve technique 2h	Épreuve technique 2h	1	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances							
Bloc 3 Culture 2 cours sur 3 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Séminaire de recherche Approfondissement en littérature et civilisation américaines	9	9	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1
Séminaire de recherche Civilisation britannique	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1
Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique et du Commonwealth	12		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel							
Bloc 4 Expérience professionnelle	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Stage 2 semaines + rapport			rapport	rapport		4	5
Insertion professionnelle Cap Avenir			Validation module	Validation module		2	1

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Usages avancés et spécialisés des outils numériques

Bloc 1	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Méthodologie de la recherche							
1 journée d'étude + 1 colloque études anglophones			1 rapport écrit maison pour chaque événement noté par directeur/directrice de recherche	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	3	1
Méthodologie disciplinaire 3 (cours MEEF)		18	Facsimilé maison	Facsimilé maison	Facsimilé maison	3	1

Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

Bloc 2	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
Savoirs linguistiques							
Version Thème 3 (cours MEEF)		18	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	1 écrit (version) 1h30 et 1 écrit (thème) 1h30	4	1
Séminaire de linguistique	8		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 3	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 2
Culture							
Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques (cours MEEF 2 Bloc 2 UE SR1)	18		1 travail écrit maison	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1
Séminaire de littérature	8		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1
Séminaire de civilisation	8		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	4	1

Appui à la transformation en contexte professionnel

Bloc 4	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Expérience professionnelle							
Insertion professionnelle Cap Avenir			Validation module	Validation module		2	1
Stage 2 semaines + rapport			Rapport de stage	Rapport de stage		2	5

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

Bloc 1 Méthodologie de la recherche	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 30	Coef.
Mémoire 80-100 pages + soutenance						30	

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1 ÉTUDES ANGLOPHONES

Semestre 1

Bloc 1 Méthodologie de la Recherche :

Ressources et méthodologie recherche 1 12 TD F. Reviron-Piégay

Méthodologie disciplinaire 1 18 TD S. Chapuis

Bloc 2 (Au choix Bloc 2a ou 2b)

Bloc 2a Savoirs linguistiques :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD L. Tracy

Approfondissement en linguistique 1 9 CM 9 TD R. Digonnet

Phonologie 2 CM + 10 TD O. Glain

Bloc 2b Savoirs linguistiques :

Version 1 18 TD R. Digonnet

Thème 1 18 TD L. Tracy

Traduction écrite-Traduction spécialisée 15 TD I. McClure et J. Touati

Traduction orale-Interprétation 15 TD A. Moussart

TAO-1 18 TD G. Lang

Bloc 3 Culture (2 cours sur 3 au choix)

Séminaires de recherche :

Littérature britannique 12 CM F. Reviron-Piégay

Littérature Commonwealth 12 CM A-S Letessier

Civilisation nord-américaine 12 CM L. Tracy

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

(Merci de vous procurer les éditions mentionnées)

Bloc 1

Ressources et méthodologie recherche 1 (F. Reviron-Piégay)

Ce cours est une présentation des différentes étapes qui jalonnent le Master Recherche (et plus spécifiquement la première année), des premiers pas en bibliothèque jusqu'à la remise de l'étape de Mémoire en S2. C'est un cours pratique qui vise à donner des connaissances en matière de recherche documentaire, de typographie, de normes de présentation d'un travail de recherche. Il permet aux étudiants de comprendre comment choisir un sujet et le problématiser, comment bien présenter le Mémoire, des notes de bas de page, à la bibliographie en passant par les citations.

Méthodologie disciplinaire 1 (S. Chapuis)

Ce cours proposera une étude culturelle, artistique et littéraire de la nature aux Etats-Unis. De la contemplation romantique aux mouvements environnementalistes les plus récents, il s'agira d'analyser notamment la persistance des mythes fondateurs dans le rapport de l'homme à la nature aux Etats-Unis.

Bibliographie indicative :

Abbey, Edward, *Desert solitaire, A Season in the Wilderness*, 1968.

Buell, Lawrence, *The Future of Environmental Criticism: Environmental Crisis and Literary Imagination*, Blackwell Publishing, 2005.

Cronon, William ed. *Uncommon Ground. Rethinking the Human Place in Nature*, London, New York: Norton, 1995.

Emerson, Ralph Waldo. *Nature*. Boston: Munroe, 1836.

Krakauer, Jon, *Into the Wild*, 1996.

Bloc 2 (Au choix Bloc 2a ou 2b)

Bloc 2a

Version 1: (R. Digonnet)

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

Bibliographie :

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

Approfondissement en Linguistique 1 : (R. Digonnet)

Dans une perspective onomasiologique, l'étude du groupe nominal et de l'énoncé complexe aura pour objectifs le repérage d'occurrences, une typologie des occurrences, une hiérarchisation des types afin d'aboutir à une synthèse grammaticale à partir d'un corpus donné.

Huddleston Rodney et Pullum Geoffrey, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

Phonologie : (O. Glain)

Ce cours a un double objectif théorique et pratique. Sur le plan théorique, il doit permettre aux étudiant·es de mener une réflexion sur le système phonologique et les mécanismes phonétiques de l'anglais afin d'acquérir les bases nécessaires à l'enseignement ou à la recherche dans le domaine de la langue orale. Ce travail prenant appui sur les grandes régularités de la langue anglaise, l'objectif pratique est de permettre aux étudiant·es de renforcer leurs compétences dans le domaine de la prononciation (remédiation et/ou amélioration).

Bibliographie :

- JOBERT Manuel & MANDON Natalie, "Précis d'anglais oral", *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponibles en ligne (gratuitement) sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- ROACH Peter, *English Phonetics and Phonology: A practical course*, Cambridge University Press

- WELLS, J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Bloc 2b

Traduction écrite-Traduction spécialisée (I. McClure et J. Touati)

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

Traduction orale-Interprétation (A. Moussart)

Ce cours s'adresse à des étudiant·es ayant déjà pratiqué la traduction orale (version) dans leur parcours universitaire. Dispensé en laboratoire de langues, ce cours permet aux étudiant·es d'approfondir leurs compétences en traduction consécutive et simultanée. Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

TAO-1 (G. Lang)

Dispensé par un professionnel de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

Bloc 3 (2 cours sur 3 au choix)

Séminaires de recherche :

Littérature britannique : (F. Reviron-Piégay)

Étude de l'œuvre de Jean Rhys, *Wide Sargasso Sea* [1966]. London & New York, Norton, 1982.

Lecture préliminaire recommandée, Charlotte Brontë, *Jane Eyre* [1847], London & New York, Penguin Books, 1996.

ANGIER, Carole. *Jean Rhys*. London, André Deutsch, 1990.

CARR, Helen. *Jean Rhys*, Plymouth: Northcote House Publishers, 1996.

STALEY, Thomas F. Staley. *Jean Rhys: A Critical Study*. London, Macmillan, 1979.

Littérature du Commonwealth : (A-S Letessier)

« What's wrong with nature? » Landscape / landscape in Canadian short fiction

Les arts visuels et la littérature au Canada tout à la fois reflètent et contribuent au questionnement concernant la représentation des milieux naturels, et en interrogent notamment les codes et conventions à l'ère de la crise environnementale. La question est d'autant plus prégnante dans un pays dont l'imaginaire national s'est construit à partir d'une tradition picturale et littéraire représentant une nature pensée comme vierge, et qui, dans le même temps, s'est construit sur l'exploitation des ressources naturelles, exploitation justifiant l'expansion territoriale et l'expropriation autochtone. Que fait la fiction des XXe et XXIe siècles de cette apparente contradiction ? Ce cours portera sur un corpus de nouvelles d'auteurs et d'autrices canadiennes qui s'intéressent à ces problématiques et ce faisant, convoquent la tradition paysagère héritée de la modernité européenne pour mieux s'en défaire et donner forme à d'autres rapports au monde naturel.

Une brochure de textes fictionnels et théoriques sera donnée à la rentrée.

Civilisation nord-américaine : (L. Tracy)

“This course looks at specific examples of how the rather unusual federal structure of the United States political system affects the way the country deals with contemporary social issues such as civil rights, education, health care and criminal justice.”

Semestre 2

Bloc 1 Méthodologie de la recherche :

Étape du mémoire

Méthodologie disciplinaire 2 12 TD V. Jaunas

Bloc 2 (Au choix Bloc 2a ou 2b)

Bloc 2a Savoirs linguistiques :

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD C. Mole

Approfondissement en Linguistique 2 9 CM /9 TD O. Glain

ou Histoire de la langue anglaise 2 CM /10 TD O. Glain

Bloc 2b Savoirs linguistiques :

Version 2 12 TD F. Reviron-Piégay

Thème 2 12 TD C. Mole

Traduction écrite-Traduction spécialisée 15 TD I. McClure et J. Touati

Traduction orale-Interprétation 12 TD L. Lefort

TAO-2 12 TD P. Dury

Bloc 3 Culture (choix de 2 cours sur 3)

Séminaires de recherche

Approfondissement en littérature et civilisation américaines 9 CM 9TD V. Jaunas

Séminaire de recherche Civilisation britannique 12 CM P. Lamb

Séminaire de recherche Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth 12 CM A. Dalles-Maréchal

Bloc 4 Expérience professionnelle :

Stage de 2 semaines en milieu professionnel. Rapport de stage (voir consignes en début de livret).

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet à la Comète le 13 octobre 2026.

Les étudiant·es rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Participer à la **journée des professionnels** prévue le 19/02/2027

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant·es (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

c. Modules **CapAvenir (obligatoires)**

Les contenus seront déterminés par l'intervenant Cap Avenir

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES (Merci de vous procurer les éditions mentionnées)

Bloc 1

Étape du mémoire

Préparer un projet de mémoire en anglais : 10 pages environ à soumettre pour correction et notation au directeur/à la directrice de recherche. Des instructions plus détaillées seront données lors de la réunion de rentrée mais ce travail devra comprendre :

- Une contextualisation de l'auteur, de l'œuvre ou du sujet
- Une description et justification de la méthode de recherche/de l'approche choisie
- Une présentation de la problématique
- Une présentation du plan
- Des références bibliographiques aux normes MLA

Méthodologie disciplinaire 2 (V. Jaunas)

Softpower, lobbying ou contre-pouvoir : quand Hollywood rêve la démocratie états-unienne

Ce cours vise à interroger la relation qu'entretient Hollywood, le principal organe de *softpower* états-unien, à l'idéal démocratique états-unien. Tout au long de son histoire et encore aujourd'hui, Hollywood a été qualifiée aussi bien de machine de propagande états-unienne que de vecteur de déstabilisation au service du communisme. Certains y voient un puissant outil d'éducation politique populaire, d'autres une machine à laver les cerveaux. Contrepouvoir garant de la démocratie pour les uns, bras droit du capitalisme états-unien pour les autres, Hollywood est tout cela à la fois. Notre hypothèse sera que ce sont ces contradictions mêmes qui permettent à Hollywood d'illustrer la démocratie états-unienne dans toute sa complexité. Pour la vérifier, nous étudierons un corpus de films et de séries des 20e et 21e siècles.

Bibliographie :

Avant chaque séance, vous sera demandée la lecture obligatoire d'extraits de l'ouvrage suivant : Christensen, Haas et Haas, *Projecting Politics: Political Messages in American Politics*. New York : Routledge, 2015.

Les extraits à lire obligatoirement seront fournis mais la lecture de tout l'ouvrage est conseillée.

Bloc 2 (Au choix Bloc 2a ou 2b)

Bloc 2a

Approfondissement en Linguistique 2 (O. Glain)

Il s'agit de mener une réflexion argumentée à partir de faits de langue appartenant au domaine du groupe verbal à partir d'extraits authentiques en anglais. Les étudiant·es doivent être capables de décrire, identifier les marqueurs et/ou structures que comportent les segments soulignés, en rappeler les valeurs fondamentales, dans le but de montrer les enjeux sémantiques de ces formes en contexte. Le cours alterne entre apport théorique et exercices pratiques qui doivent être préparés par les étudiant·es.

Ouvrages conseillés (au choix) :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992
- BOUSCAREN Janine. *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Gap, 1991
- JAMET Denis, *La Linguistique aux concours : méthodologie et problématiques*, Paris, Ellipses, 2014

- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*. Toulouse, PU Mirail, 1992
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1993
- LARREYA Paul & RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Montreuil, Pearson France, 2014

Histoire de la langue anglaise (O. Glain)

Ce cours s'attache à définir les principales époques de l'histoire de la langue anglaise et les principaux processus qui les ont caractérisées. Au-delà de l'aspect strictement linguistique des évolutions, on s'intéressera aux facteurs humains et sociaux qui ont conditionné les changements, dans une perspective de sociolinguistique historique.

Bloc 2b

Version et thème 2 (F. Reviron-Piégay et C. Mole)

Cours dispensé en anglais et français

La traduction de l'anglais au français (version) et du français à l'anglais (thème) de textes littéraires variés aura pour but une meilleure compréhension de la démarche traductologique. Outre la traduction régulière d'extraits littéraires, des rappels constants à teneur traductologique, lexicologique, syntaxique et stylistique seront mis à profit pour aboutir à une meilleure production.

BOUSCAREN, Christian et REY, Jean. *Le Mot et l'idée : vocabulaire thématique anglais 2*. Paris : Ophrys, 2021.

CHUQUET Hélène & PAILLARD Michel, *Approches linguistiques des problèmes de traduction*, Ophrys, Paris, 1987.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word. Pratique de la traduction*, Hachette Supérieur, 1993.

PALHIÈRE, Alexandre & PELLERIN Pierre-Antoine. *Traduire l'anglais (sans Google Trad) : version et thème journalistique et littéraire*. Presses Universitaires de Grenoble, 2020.

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

Français :

Le Nouveau Bescherelle, Paris : Hatier, 1980.

Bibliographie :

Traduction écrite-Traduction spécialisée (I. McClure et J. Touati)

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

Traduction orale-Interprétation (L. Lefort)

Ce cours s'adresse à des étudiant·es ayant déjà pratiqué la traduction orale (version) dans leur parcours universitaire. Dispensé en laboratoire de langues, ce cours permet aux étudiant·es d'approfondir leurs compétences en traduction consécutive et simultanée. Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

TAO 2 (P. Dury)

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs/futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction : le logiciel TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

Bloc 3

Séminaires de recherche :

Approfondissement en littérature et civilisation américaines (V. Jaunas)

« Science-fiction US et pensée critique : altérité, conscience et mondes possibles »

Ce cours s'intéresse à la science-fiction états-unienne comme espace de réflexion philosophique, politique et esthétique. Si la forme dystopique est aujourd'hui dominante dans la science-fiction commerciale, nous délaisserons ce sous-genre pour explorer toute la variété des formes sciences-fictionnelles. Trois thématiques serviront de fil rouge à notre exploration : l'altérité, la conscience et la dimension philosophique et politique des mondes possibles.

Civilisation britannique (P. Lamb)

Tuer le tyran : régicide et religion en Grande-Bretagne et en Irlande (16e-17e siècles)

Si Dieu veille à aux destins des rois et des reines, assassiner un monarque est illégitime, voire blasphématoire. Or, à l'époque prémoderne se précisa une pensée « monarchomane », c'est-à-dire un corpus d'écrits qui justifie l'assassinat du mauvais monarque, ou du tyran. Ce cours s'intéressera aux enjeux historiques, idéologiques et religieux de la question du meurtre du monarque, aussi bien en Angleterre qu'en Ecosse et en Irlande au seizième et au dix-septième siècles.

Ressources (en ligne ou à la BU) :

BRAGG, Melvyn, « Divine Right of Kings », BBC, 2007, <https://www.bbc.co.uk/programmes/b0080xph>

TURCHETTI Mario, Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours, Presses universitaires de France, 2001 [Livre 2] (BU Tréfilerie Magasin XA 54947)

SKINNER, Quentin, Les fondements de la pensée politique moderne, Albin Michel, 2001 [vol. 2, partie 3] (Centre doc. Bât. M IHRIM 190 GEN/SKI)

Civilisation de l'Empire britannique & du Commonwealth (A. Dalles-Maréchal)

“Mission and Empire: British missions around the world (XIXth century)”

Ce séminaire a pour objectif l'étude des développements des missions chrétiennes au sein de l'empire britannique. À l'aide de sources primaires et de travaux universitaires, les étudiant-es seront invité-es à questionner plusieurs éléments : le rôle des missionnaires en tant qu'agent de l'empire, la façon dont les missionnaires influencent et sont influencés par les populations locales, ou encore les notions d'agentivité, d'altérité, de marges et d'émancipation.

Bibliographie exhaustive donnée sur le Moodle du cours

<https://www.tiki-toki.com/timeline/entry/2181653/Civilisation-GB-et-Empire-LLCER-UJM/>

MASTER 2 ÉTUDES ANGLOPHONES

Semestre 3

Bloc 1 Méthodologie de la recherche

Séminaire études anglophones + colloque UJM ou UDL
Méthodologie disciplinaire 3 18 TD A. Béchar-Léauté

Bloc 2 Savoirs linguistiques

Version/Thème 3 18 TD F. Reviron-Piégay / L. Tracy
Séminaire de linguistique 8 CM R. Dignonnet

Bloc 3 Culture

Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques 18 CM V. Jaunas
Séminaire de littérature américaine 8 CM S. Chapuis
Séminaire de civilisation britannique 8 CM P. Lamb

Bloc 4 Expérience professionnelle

Stage de 2 semaines (ou 70 h) en milieu professionnel+ Rapport de stage (voir consignes en début de livret).

Insertion professionnelle Cap Avenir : la validation se fera par l'intermédiaire d'une participation à l'une des opérations suivantes :

a. **L'opération "pitch ta boîte"** organisée par la Fondation de l'Université Jean Monnet à La Comète le 13 octobre 2026.

Les étudiant·es rencontreront des chefs d'entreprises de différents secteurs et pourront échanger avec eux.

b. Participer à la **journée des professionnels** prévue le 19/02/2027

Des professionnels viendront présenter leur métier (matin) et échanger avec les étudiant·es (après-midi). Métiers concernés : métiers du livre, musique et musicologie, arts plastiques, FLE, traduction et interprétation, métiers de l'enseignement et/ou de la recherche.

c. Modules **CapAvenir (obligatoires)**

Les contenus seront déterminés par l'intervenant Cap Avenir

PROGRAMMES ET BIBLIOGRAPHIES

(Merci de vous procurer les éditions mentionnées)

Bloc 1

Séminaire études anglophones + colloque

L'étudiant doit assister à deux événements scientifiques, une journée d'étude et un colloque : il détermine son choix en accord avec le directeur/ la directrice de recherche. Il doit rendre pour chacun des deux événements un rapport d'une dizaine de pages, dont le contenu est à faire valider et sera noté par le directeur ou la directrice de recherche.

Le rendu peut intervenir au S4 mais il est conseillé de ne pas attendre pour se mettre en quête des événements.

Méthodologie disciplinaire 3 (A. Béchard-Léauté)

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de méthodologie de Master 1 EA. Il vous permettra d'affiner l'écriture de votre mémoire de recherche et de préparer votre soutenance, qui aura lieu en fin d'année.

Il abordera tous les domaines nécessaires à la rédaction d'un bon mémoire (abstract, problématique, bibliographie, index, annexes, etc.).

Une séance aura lieu en bibliothèque et une attention particulière sera portée aux différences orthotypographiques entre le français et l'anglais.

Bloc 2

Séminaires de linguistique (R. Digonnet)

Ce séminaire a pour vocation de mieux comprendre les rouages linguistiques propres à la métaphore à travers une épistémologie des études métaphoriques doublée d'une approche sur corpus.

Bibliographie :

ARISTOTE, *Poetics*, translation S. H. Butcher, London, Macmillan, 1950.

BOUVERESSE Jacques, *Prodiges et vertiges de l'analogie*, Paris, Raisons d'agir, 1999.

DEGUY Michel, « Et tout ce qui lui ressemble... », in CHARBONNEL Nanine and KLEIBER Georges (Eds.), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, 'linguistique nouvelle', Presses Universitaires de France, 1999: 17-31.

ECO Umberto, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, 'Quadrige', Presses Universitaires de France, 1988, (2006).

FAUCONNIER Gilles, *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Bloc 3

Approfondissement en littérature et civilisation américaines et britanniques (V. Jaunas)

Gothique, fantastique et horreur : étude transmédiatique des hantises du monde anglophone

Nous étudierons les genres du gothique, du fantastique et de l'horreur dans la littérature et le cinéma britannique et états-uniens. Apparu en Angleterre dans la seconde moitié du 18^e siècle, le gothique peut être considéré comme la face sombre du romantisme alors naissant. Genre connexe, le fantastique met l'accent sur l'ambiguïté ontologique du monde diégétique, puisque le surnaturel n'y est plus admis comme état de fait, mais comme une explication possible aux événements du récit. Enfin, le terme d'horreur se popularise au 20^e siècle après le succès du cycle d'adaptations des romans d'épouvante du 19^e siècle par le studio Universal dans les années 1930. Plus générique, il traduit le caractère protéiforme de la production liée à la peur et au surnaturel aux 20^e et 21^e siècles.

Ce séminaire retracera l'histoire de ces trois genres, avec pour fil rouge une question : par quoi le monde anglophone est-il hanté ? L'étude des œuvres sera accompagnée de celle d'écrits universitaires ou critiques.

Séminaires de littérature (S. Chapuis)

Ce séminaire sera consacré au postmodernisme américain, un courant artistique, littéraire et philosophique qui s'est développé aux Etats-Unis au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il s'agira plus particulièrement d'étudier les notions clés de ce mouvement en littérature, comme la métafiction, la fragmentation, l'ironie ou encore l'intertextualité. Ce séminaire s'appuiera sur l'étude d'essais et de fictions dont les extraits seront remis lors des séances en classe.

Bibliographie critique indicative :

Jean-François Lyotard, *The Postmodern Condition: A Report on Knowledge* (1979)

Fredric Jameson, *Postmodernism, or, the Cultural Logic of Late Capitalism* (1991)

Linda Hutcheon, *A Poetics of Postmodernism* (1988)

Linda Hutcheon, *The Politics of Postmodernism* (1989)

Séminaires de civilisation (P. Lamb)

Pensées et pratiques utopiques (16e-21e siècles)

Le concept d'« utopie » existe depuis la nuit des temps. Dans cette perspective, le terme forgé par Thomas More en 1516 est une création récente qui nomme une impulsion humaine fondamentale, à la fois intellectuelle et politique. Pourquoi concevoir, et parfois, poursuivre, des utopies ? Quels rapports entre des utopies spécifiques et des réalités historiques ? Examinant d'abord des théories contemporaines de l'utopie (par exemple, Cioran, Foucault, Ricœur, Tower Sargent) nous nous pencherons ensuite sur un nombre de pensées et pratiques de l'utopie, en Europe et aux Amériques entre le 16e et le 21e siècle. Une bibliographie complète sera fournie à la rentrée. Ci-dessous quelques références initiales :

Ressources :

BRAGG, Melvyn, « Utopia », BBC, 1999, <https://www.bbc.co.uk/programmes/p005462n>

ROUVILLOIS, Frédéric, *L'utopie : introduction, choix de textes, commentaires, vade-mecum et bibliographie*, Paris, Flammarion, 2013

Sargent, Lyman Tower, Roland Schaer. *Utopie : la quête de la société idéale en Occident*, Fayard, 2000.

Bloc 4

Stage 2 semaines + rapport, voir conseils en début de livret.

Semestre 4

Bloc 1 : Méthodologie de la recherche

Rédaction en anglais, puis soutenance en français, d'un mémoire de 100 pages minimum écrit en anglais (voir consignes en début ce livret)

Mention MEEF, parcours anglais

Responsable pédagogique du Master MEEF pour l'année 2025-2026 :

Anne-Sophie Letessier : anne.sophie.letessier@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif des Masters, faculté ALL :

Nassima Nouar : 04.77.42.13.31

all-scolarité-meef@univ-st-etienne.fr

INSPE :

Catherine Jouve : secrétariat des MEEF (M1/ M2) : 04 77 49 29 82, catherine.jouve@univ-lyon1.fr

Le concours se passe au cours du M2 (écrits en mars/avril, oraux en juin/juillet). L'enseignement du master est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative. Les UE se compensent à l'intérieur des blocs, en revanche, les blocs ne se compensent pas entre eux.

Étudiant·es de M2

STAGES :

Le stage en établissement et en responsabilité se déroulera le lundi et le vendredi toute la journée.

Calendrier et procédure d'inscription au concours du CAPES Externe d'anglais session normale 2026 (encore inconnus à ce jour)

Inscription à partir de mi-septembre 2025 (12h) jusqu'à mi-octobre 2025 (17h) sur le site :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Date des épreuves d'admissibilité : printemps 2026.

Date des épreuves d'admission : juin/juillet 2026.

Les calendriers prévisionnels ainsi que les lieux des épreuves d'admission pourront être consultés à partir du mois de décembre 2025 sur le site :

<https://cyclades.education.gouv.fr/>

Modalités et programme du CAPES externe d'anglais, session normale 2026 :

Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Lorsqu'une épreuve comporte plusieurs parties, la note zéro obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

A. — Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) :

Thème des programmes de collège :

- Rencontres avec d'autres cultures

Axes d'étude des programmes de lycée :

- Informer et s'informer
- Vivre entre générations
- Imaginaires effrayants
- Créer et recréer

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B. — Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou

par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

2° Epreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation (d'une durée de cinq minutes maximum) par le candidat des éléments de son parcours qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0. L'évaluation du candidat est globale.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

MEMOIRE

Texte réglementaire :

Arrêté du 27 août 2013 / article 19

« Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master MEEF, chaque étudiant·e réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. »

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- **Sujet portant sur un thème lié aux sciences de l'éducation.**

Préconisations:

- Volume : entre 40 et 80 pages (sans les annexes), c'est-à-dire entre 90.000 et 180.000 signes espaces compris.
- Police 12, Times New Roman, texte justifié, marges à 2,5, interligne 1,5.
- Correction de la langue et de la syntaxe : il s'agit d'un critère déterminant dans la note et elle peut entraîner une lourde sanction sur la note.
- Introduction/conclusion/plan.
- Expliquer la démarche méthodologique et scientifique.
- Notes et appareil critique qui respectent les normes en vigueur.
- Le mémoire rédigé en anglais doit être le fruit d'une réflexion argumentée et clairement exposée.
- Le mémoire s'appuie sur des sources et des références bibliographiques.
- Naturellement, chaque mémoire doit obéir à des consignes spécifiques décidées par le directeur de recherche.

L'étudiant·e doit convenir d'un sujet de mémoire avec un·e enseignant·e du département d'anglais ou de la spécialité choisie le plus rapidement possible.

Il revient à l'étudiant·e de prendre régulièrement contact avec son directeur de mémoire afin de soumettre l'état d'avancement de ses recherches. Le directeur de mémoire reste seul·e habilité·e à décider si un travail peut être soutenu ou non et à choisir une date de soutenance.

Le mémoire doit être rendu **au moins 15 jours** avant la date prévue de soutenance. Si ce délai n'est pas respecté, la soutenance sera annulée.

RAPPORT de STAGE

Le rapport de stage à remettre à l'enseignant·e de l'INSPÉ doit être rendu en temps et en heure. Chaque jour de retard sera pénalisé.

M2 MEEF ANGLAIS

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 (80h) L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 12	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8	Portfolio	Portfolio		

SIP : Portfolio :

Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.

Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.

5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

Bloc 2 (80h) L'enseignant, concepteur des apprentissages		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Cultures disciplinaires	s.3 Approfondissement en littérature et civilisation américaines/britanniques	18		1 terminal écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	4
	s.4 Approfondissement en littérature et civilisation britanniques/américaines	18		1 terminal écrit 4h30	1 écrit 4h30	1 écrit 4h30	
SR2 Savoirs	s.3 et s.4 Traduction Thème		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	3

linguistiques appliqués	s.3 et s.4 Traduction Version		13	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	
IRS Compléments méthodologiques	s. 3 Méthodologie disciplinaire		18	1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	5
	s.4 Stage			4 ECTS			
SIP : Concours blancs							

Bloc 3 (80h) L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapag e	Ects 24
SR1 Didactique de la langue vivante	s.3 Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée		20	Portfolio	Portfolio		5
	s.4 Préparation à l'oral 1		20	Portfolio	Portfolio		
SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte	s.3 Grammaire et phonologie en contexte		10	1 écrit 1h	1 écrit 1h	1 écrit 1h	5
	s.4 Travailler l'objectif culturel		20	Portfolio	Portfolio		
IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique	s. 3 Conception de séquences		10	Portfolio	Portfolio		14
	s. 4 Stage			12 ECTS			
SIP : Stage							

Bloc 4 (80h) L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12
SR1 Recherche et pratiques réflexives	s.3 2 Séminaires de recherche au choix	16		1 travail écrit	1 travail écrit	1 travail écrit	2
	s.4 Langue orale		20	Oral	Oral	Oral	
IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé	s.3 Soutenance Mémoire Suivi de mémoire		24	Note du mémoire			8
	s.4 Construction d'un parcours professionnel personnalisé		20	Oral	Oral	Oral	2
SIP : Mémoire							

ENSEIGNEMENTS BLOC 1

- **UE SR1 Contextes : système éducatif**

s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant·e, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier

Certification PIX. Éducation aux médias et à l'information.

- **UE SR2 Connaissance du métier**

s. 1 : L'élève dans l'établissement 1

s. 2 : L'élève dans l'établissement 2

- **UE IRS Exercice du métier : mise en pratique**

s. 4 : Préparation à l'épreuve orale 2

s. 3 et s. 4 : Analyse de pratiques

s. 3 et s. 4 : Acquisition des gestes professionnels

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant·e sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 3 et s. 4 : Corps et voix

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

ENSEIGNEMENTS BLOC 2

- **UE SR1 Cultures disciplinaires**

s. 3 : Approfondissement en littérature et civilisation américaines / britanniques (V. Jaunas)

Gothique, fantastique et horreur : étude transmédiatique des hantises du monde anglophone

Nous étudierons les genres du gothique, du fantastique et de l'horreur dans la littérature et le cinéma britannique et états-unien. Apparue en Angleterre dans la seconde moitié du 18^e siècle, le gothique peut être considéré comme la face sombre du romantisme alors naissant. Genre connexe, le fantastique met l'accent sur l'ambiguïté ontologique du monde diégétique, puisque le surnaturel n'y est plus admis comme état de fait, mais comme une explication possible aux événements du récit. Enfin, le terme d'horreur se popularise au 20^e siècle après le succès du cycle d'adaptations des romans d'épouvante du 19^e siècle par le studio Universal dans les années 1930. Plus générique, il traduit le caractère protéiforme de la production liée à la peur et au surnaturel aux 20^e et 21^e siècles.

Ce séminaire retracera l'histoire de ces trois genres, avec pour fil rouge une question : par quoi le monde anglophone est-il hanté ? L'étude des œuvres sera accompagnée de celle d'écrits universitaires ou critiques.

s. 4 : Approfondissement en littérature et civilisation britanniques / américaines (F. Reviron-Piégay et S. Chapuis)

Pour ces deux cours, des dossiers de documents de type CAPES – en lien avec les axes et thématiques du concours – seront distribués et permettront de consolider les connaissances tout en travaillant la méthodologie de la synthèse de documents textes et iconographiques des 2 aires géographiques. L'objectif de ces cours est de préparer les étudiant·es à la première épreuve écrite d'admissibilité (composition) qui permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes de l'enseignement secondaire.

- **UE SR2 Savoirs linguistiques appliqués**

s. 3 : Traduction thème (L. Tracy)

s. 3 : Traduction version (F. Reviron-Piégay)

Ce cours de version permettra de préparer la deuxième partie de la première épreuve d'admission au CAPES, nous traduirons essentiellement des textes littéraires issus des XX^e et XXI^e siècles.

Une bibliographie complète sera distribuée à la rentrée.

En attendant les étudiant·es peuvent travailler leur vocabulaire et revoir les techniques de traduction à l'aide des ouvrages suivants :

RAFROIDI Patrick, PLAISANT Michèle et SHOTT Douglas J. *Nouveau manuel de l'angliciste*. Gap : Ophrys, 1986.

VAN ROEY Jacques, GRANGER Sylviane et SWALLOW Helen. *Dictionnaire des faux amis français et anglais, English-French*. Paris : Duculot, 1995.

GRELLET Françoise, *Initiation à la version anglaise. The Word Against the Word*. Pratique de la traduction, Hachette Supérieur, 1993.

- **UE IRS Compléments méthodologiques**

s. 3 : Méthodologie disciplinaire (A.Bécharde-Léauté)

s. 4 : Stage

ENSEIGNEMENTS BLOC 3

- **UE SR1 Didactique de la langue vivante 1**

s. 3 : Préparation à l'épreuve disciplinaire appliquée

s. 4 : Préparation à l'oral 1

- **UE SR2 Savoirs appliqués : langue en contexte**

s. 3 : Grammaire et phonologie en contexte (O. Glain et R. Digonnet)

Ce cours a pour but de s'entraîner à mener des exploitations didactiques de faits de langue. Il s'agit de préparer à la fois le concours et la pratique professionnelle.

s. 4 : Travailler l'objectif culturel

- **UE IRS Mise en œuvre didactique et pédagogique**

s. 3 : Conception de séquences

s. 4 : Stage

ENSEIGNEMENTS BLOC 4

- **UE SR1 Recherches et pratiques réflexives**

s. 3 : Deux séminaires de recherche au choix (voir Master EA : R. Digonnet, S. Chapuis, P. Lamb)

s. 4 : Langue orale (A.-S. Letessier)

Ce cours a pour objectif de préparer la première partie de la première épreuve d'admission de leçon (restitution, l'analyse et le commentaire de documents audio et/ou vidéo).

UE IRS Construction d'un parcours professionnel personnalisé

s. 3 : Mémoire : suivi de mémoire et soutenance

s. 4 : Construction d'un parcours professionnel personnalisé)

Ce module pratique vise à nourrir une réflexion sur son propre parcours professionnel tout en préparant activement aux oraux du concours.

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES » MENTION « TRADUCTION & INTERPRÉTATION »

Parcours « Métiers de la Rédaction & de la Traduction »

LIVRET PÉDAGOGIQUE DU MASTER MRT
2026-2027



Responsable : Franck MARTIN : franck.martin@univ-st-etienne.fr

Scolarité : Nassima NOUAR : all-scolarite-mrt@univ-st-etienne.fr



Quels objectifs ?

Le **parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction** (MRT) de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) s'inscrit dans la **mention Traduction & Interprétation** qui se déploie au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) de l'Université de Lyon (UdL). La particularité majeure de notre formation stéphanoise MRT Sest **sa bivalence**, avec l'association d'enseignements et d'activités pratiques rédactionnels à un parcours à forte composante linguistique.

Délivrée conjointement par des professionnel·les de la rédaction et de la traduction, par des enseignant·es et par des enseignant·es chercheurs chercheur·euses, le parcours vise l'acquisition d'**une formation transversale**, à la fois rédactionnelle et linguistique, dont la maîtrise est déterminante pour les métiers de l'expression, de la transmission et de la communication plurilingue, écrites et orales, et pour les métiers de la traduction dans toute leur diversité.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédaactionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Quels enseignements ?

Semestre 1 (72CM + 169TD) :

Langue de spécialité (anglais ou espagnol) (24CM + 87TD) : linguistique générale et traduction, traduction écrite thème, traduction écrite version, traduction écrite spécialisée, traduction orale/interprétation, interculturalité et contexte socio-économique, communication.

Langue de renforcement (anglais ou allemand ou espagnol ou italien ou portugais) (24CM + 22TD) : langue des affaires et du commerce international, interculturalité et contexte socio-économique, communication.

Compléments de spécialité – Rédaction (9TD) : techniques rédactionnelles.

Outils et pratique professionnelle (24CM + 42TD) : organisation de l'entreprise, gestion/comptabilité, TAO, marketing, informatique.

Méthodologie (9TD) : méthodologie de la recherche, recherche documentaire.

Semestre 2 (132TD) :

Langue de spécialité (anglais ou espagnol) (57TD) : traduction écrite thème, traduction écrite version, traduction écrite spécialisée, traduction orale/interprétation.

Langue de renforcement (anglais ou allemand ou espagnol ou italien ou portugais) (21TD) : traduction écrite thème, traduction écrite version, communication.

Compléments de spécialité – Rédaction (21TD) : techniques rédactionnelles, rédaction web (SEO) et *community management*.

Outils et pratique professionnelle (33TD) : marketing, TAO, informatique.

Insertion professionnelle et stage : insertion professionnelle + stage obligatoire de 2 mois minimum en lien direct avec l'orientation de la formation.

Semestre 3 (33CM + 186TD) :

Langue de spécialité (anglais ou espagnol) (12CM + 78TD) : traductologie, traduction écrite thème et thème spécialisé, traduction écrite version et version spécialisée, traduction orale/interprétation, rédaction/communication en langue étrangère.

Langue de renforcement (anglais ou allemand ou espagnol ou italien ou portugais) (12TD) : traduction écrite thème et version.

Compléments de spécialité – Rédaction (15CM + 42TD) : rhétorique et stratégie de communication, rédaction web (SEO) et *community management*, techniques rédactionnelles, sémiologie texte/image.

Outils et pratique professionnelle (48TD) : management de l'entreprise (édition/rédaction), management de l'entreprise (traduction), TAO et post-édition, informatique.

Méthodologie (6CM + 6TD) : méthodologie documentaire et veille en rédaction et traduction.

Semestre 4 (semestre entièrement consacré au stage) :

Insertion professionnelle et stage : insertion professionnelle + stage obligatoire de 5 mois minimum en lien direct avec l'orientation de la formation.

Le Master MRT se caractérise donc par une orientation professionnalisante très marquée renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

En complément à ces enseignements et aux deux stages de longue durée, des **modules de professionnalisation** sont déployés chaque année : masterclasses, journées des métiers, ateliers traduction, interventions de professionnel·les de la traduction institutionnelle (ONU), littéraire, juridique... Un partenariat a également été signé avec la Société Française des Traducteurs (SFT), ce qui permet diverses collaborations.

Le Master MRT se caractérise enfin par une **très forte internationalisation** avec divers dispositifs de mobilité et diverses destinations :

- **Erasmus + :** Université Pompeu Fabra (UPF) à Barcelone, Université de Valladolid (UVa), Université de Vigo (UVIGO), toutes trois en Espagne ;
- **Double Diplôme International en Traduction (*Double Master's Degree in Translation*) :** Université de Grenade (UGR) en Espagne, Université de Padoue (UniPv) en Italie, Université de Wroclaw (WRO) en Pologne, Université do Minho (UMinho) au Portugal => à l'issue de leur mobilité, les étudiant·e obtiennent deux diplômes : le diplôme MRT de l'Université de Saint-Étienne **ET** le diplôme espagnol de l'Université de Grenade ou le diplôme italien de

l'Université de Padoue ou le diplôme polonais de l'Université de Wrocław ou le diplôme portugais de l'Université do Minho, selon le lieu de la mobilité effectuée.

Pour qui ? Quelles conditions d'admission ?

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Compte tenu de l'offre stéphanoise, **les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol**, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si l'**anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est l'**allemand**, ou l'**espagnol**, ou l'**italien**, ou le **portugais** ;
- si l'**espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est l'**allemand**, ou l'**anglais**, ou l'**italien**, ou le **portugais**.

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant·es doivent déposer une demande d'admission sur Monmaster (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois de mars.

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant·es issu·es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiant·es et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant·es de l'UJM Saint-Étienne issu·es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant·es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant·es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

Et après ? Quels débouchés ?

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;

- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

Pour quelles compétences ?

Le parcours de Master Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT) de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) permet d'acquérir des compétences ancrées dans la bivalence rédactionnelle et linguistique, ainsi que dans le pragmatisme professionnel :

des compétences rédactionnelles et éditoriales

- prendre des notes de manière immédiatement organisée en fonction des objectifs de rédaction et/ou de traduction,
- savoir rédiger différents types de rapports (compte-rendu intégral, procès-verbal, compte-rendu analytique, relevé de conclusions, note de synthèse...), maîtriser les principes de la lettre administrative,
- connaître les cadres de la rédaction et de la présentation d'un texte journalistique (*print* et web),
- savoir utiliser les techniques de langage au service d'une stratégie de communication, maîtriser les outils rhétoriques classiques et modernes,
- savoir identifier le contexte rédactionnel et les caractéristiques stylistiques d'un texte, savoir adapter la densité, le rythme et la présentation d'un texte à son/sa destinataire,
- savoir lire et élaborer une charte graphique ;

des compétences linguistiques et interculturelles

- traduire différents supports (langue générale / langue de spécialité), à l'écrit et à l'oral,
- (re)connaître et savoir utiliser à bon escient les spécificités linguistiques et les idiotismes de ses langues de travail,
- prendre en compte la variété des pratiques discursives, narratives et éditoriales,
- (re)connaître et appliquer les règles typographiques de ses langues de travail,
- être réceptif/ve aux variations linguistiques et attentif/ve à l'évolution des langues,
- savoir identifier les fonctions des variations langagières, produire un registre approprié au contexte rédactionnel et/ou traductionnel ;

des compétences professionnelles et numériques

- évaluer les attentes d'une mission de rédaction et/ou de traduction, concevoir un type de rédaction et/ou de traduction approprié aux enjeux de la mission,
- savoir définir les étapes et stratégies de traduction et/ou de rédaction d'un document,
- anticiper et désamorcer les problèmes de traduction et/ou de rédaction,
- savoir rassembler, critiquer et sélectionner des sources sur un sujet,
- maîtriser les principaux logiciels utiles aux métiers de la rédaction et de la traduction : traitements de texte, codage, PAO, TAO, bases de données, outils de veille et de recherche documentaire sur Internet, réseaux sociaux (utilisation professionnelle individuelle ou collective, *community management*),

- maîtriser les principaux aspects pratiques des métiers de la rédaction et de la traduction : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Pour toute information complémentaire :

Se reporter au livret de l'étudiant·e du master MRT, téléchargeable à partir des pages MRT UJM :

https://www.google.com/search?q=livret+all+ujm&rlz=1C5CHFA_enFR730FR730&oq=livret+all&aqs=chrome.0.69i59j0i512l2j69i57j0i512l3j69i60.2711j0j9&sourceid=chrome&ie=UTF-8



Consulter également le compte LinkedIn du Master MRT :

<https://www.linkedin.com/company/master-m%C3%A9tiers-de-la-r%C3%A9daction-et-de-la-traduction-mrt-universit%C3%A9-jean-monnet-saint-%C3%A9tienne/posts/?feedView=all&viewAsMember=true>



Graduate + Arts

L'institut ARTS met en place, sous la forme d'un dispositif intitulé **Graduate+ ARTS**, des actions à destination des masterant.es et des doctorant.es <https://graduate-plus.fr/>. La **Graduate+ ARTS** propose des formations originales (diplômes universitaires : DU « Arts pour le jeune public : œuvres, enjeux et perspectives », certification « Parlons arts », micro certification « Mentorat », formation doctorale « Le canon sur les planches », École d'hiver) dans le cadre de programmes thématiques qui ont pour objectifs de vous aider à appréhender les grands enjeux artistiques d'aujourd'hui et de demain, résolument adossés aux questions sociétales et scientifiques de notre époque, grâce à une perspective critique et au concours de chercheur.es et d'artistes expérimenté.es.

Afin d'encourager la recherche et de favoriser des parcours internationaux, la Graduate+ ARTS vous propose également des dispositifs d'aide à la mobilité internationale et des bourses de stage long dans des institutions culturelles et artistiques.

Vous trouverez les détails de l'ensemble de ces dispositifs ici : [SFRI - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://sfri.univ-st-etienne.fr/).

Pour mieux nous connaître, nous vous proposons de vous inscrire à notre *Newsletter* mensuelle en remplissant la demande sur [Newsletter - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://univ-st-etienne.fr/newsletter).

Vous pouvez également vous abonner à [notre espace Moodle](#).

Pour toute question, vous pouvez écrire à : institut-arts@univ-st-etienne.fr.

